

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MARBOZ(AIN)

Nombre de membres afférents  
au Conseil Municipal : 19  
En exercice : 19  
Nombre de membres présents : 18  
Nombre de votes pour : 19  
Nombre de votes contre : 0  
Abstention : 0  
Date de la Convocation : 20 JUIN 2022  
D2022062704

Séance du 27 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle,

Etaient présents : MOIRAUD Christelle, NAVARIN Cécile, NICOLAS Carine, JAILLET Christian, POCHON Laurence, NEVORET Benoit, CARRUBA Isabelle, POCHON Béatrice, LAMBERET Anthony, TISSERAND-BOUVARD Magali, M. GUILLERMIN Patrice, M. PONCIN Emmanuel, MIVIERE-BASSET Karine, CHATELET Jocelyne, DELIANCE Alexandre, BOUVARD Nelly, SOCHAY Hervé, NOEL Simon

Excusé : CALLAND Cédric donne son pouvoir à NAVARIN Cécile

Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance.

-----  
**Objet :** Indemnité annuelle aux sapeurs-pompiers

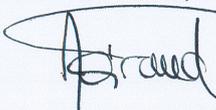
Madame le Maire informe que chaque année la commune verse une indemnité aux sapeurs-pompiers. En 2021, 82 € par pompier ont été alloués.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- décide d'augmenter l'indemnité annuelle par sapeur-pompier à 85 € pour l'année 2022. Le montant total sera de 2 210 € pour 26 pompiers actifs.

- dit que la somme nécessaire sera prélevée à l'article 6228.

Pour copie conforme,  
Le Maire,

  
Christelle MOIRAUD

